



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M



04158354

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le 04 NOV, 2004
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **VIRDO**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 6880 Bertrix, Place des 3 Fers, 23

N° d'entreprise : 0417110688

Objet de l'acte : **Modification des statuts**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Bernard CHAMPION, Notaire à Bertrix, le 15 octobre 2004, enregistré à Paliseul, le 27 octobre 2004, volume 280, folio 63, case 7, deux rôles sans renvoi, reçu vingt cinq euros (25,00 EUR), signé l'inspecteur principal ai P.STIERNON, il résulte que l'assemblée générale des associés de la société privée à responsabilité limitée VIRDO, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

- 1) Modification des statuts: L'assemblée décide, à l'unanimité, de modifier les articles 17, 20 et 26 des statuts afin de les adapter au Code des sociétés
- 2) Pouvoirs: L'assemblée donne, à l'unanimité, tout pouvoir à la gérance pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

-s- Notaire Bernard CHAMPION

Sont déposés en même temps : l'expédition de l'acte et la coordination des statuts.